

Programme de surveillance des « oiseaux »

Adoptés en juin 2015 pour chaque sous-région marine, les programmes de surveillance constituent le quatrième élément des plans d'action pour le milieu marin, requis au titre de l'article 11 de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin ». Ces programmes décrivent les dispositifs de suivi et les modalités de collecte des données permettant d'évaluer l'atteinte du bon état écologique du milieu marin et la réalisation des objectifs environnementaux. Ils sont structurés en 13 programmes thématiques, dont le **programme « oiseaux »**.

Enjeux :

Les données collectées vont permettre de déterminer la **répartition des espèces d'oiseaux marins** (Descripteur 1 Biodiversité, critère 1.1 « répartition des espèces ») **et leur état écologique** (Descripteur 1 Biodiversité, critère 1.2 « taille des populations », critère 1.3 « état des populations ») ainsi que **d'appréhender la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins** (Descripteur 1 « biodiversité », critère 1.7 « structure des écosystèmes ») **et du réseau trophique** (Descripteur 4 « réseaux trophiques », critères 4.1 « productivité des espèces ou groupes trophiques » et 4.3 « abondance/répartition des groupes trophiques/espèces clés »).

Structuration :

Ce programme est organisé en 5 **sous-programmes**, selon une **répartition géographique** (côte vers large) et **thématique** (**état du milieu et pressions et impacts des activités sur le milieu**) :

sous-programme 1 : les oiseaux inféodés à l'estran
sous-programme 2 : les oiseaux marins nicheurs
sous-programme 3 : les oiseaux en mer

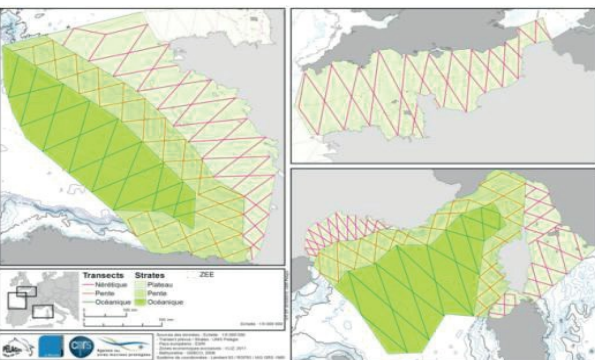
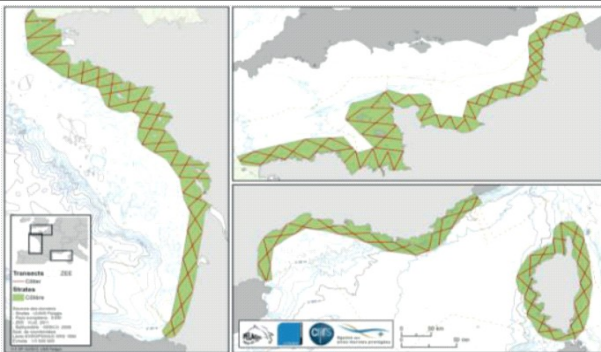
→ Etat du milieu

sous-programme 4 : échouage des oiseaux
sous-programme 5 : interactions entre les oiseaux et les activités humaines en mer

→ Pressions / impacts des activités

Ils reposent sur **12 dispositifs de suivis**, dont **6 existants sans modification à prévoir par rapport à leur vocation initiale** et **6 existants avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principaux dispositifs de suivis mobilisés :



Cartes représentant les transects réalisés lors des campagnes SAMM (données à titre indicatif)

Le programme repose sur :



- des **campagnes de périodicité basse** comme les **campagnes de survols aériens d'observation de la mégafaune marine** réalisées tous les 6 ans (sur la base des protocoles SAMM/PACOMM) ou le **recensement décennal des oiseaux marins nicheurs** coordonné par le GISOM et réalisé tous les 10 ans sur l'ensemble des colonies ;

- de **multiples actions annuellement récurrentes** et menées par des associations, des réseaux bénévoles, des gestionnaires d'aires marines protégées et/ou des équipes de recherche comme :

- les suivis menés dans le cadre du **volet limicoles de l'observatoire Patrimoine Naturel du Littoral** sur différents types d'aires marines protégées, sous réserve de modifications des paramètres (comptages à marée basse, paramètres liés au régime alimentaire, etc.) et de la couverture spatiale à étendre ;

- les suivis annuels régionaux comme ceux effectués dans le cadre de **l'observatoire régional des oiseaux marins de Bretagne**, sous réserve de la réalisation d'une stratégie d'échantillonnage ;

- les **suivis des échouages d'oiseaux opérationnels localement en Manche mer du Nord** à étendre sur l'ensemble du littoral métropolitain ;



- les **observations depuis des campagnes halieutiques DCF** menées par l'Ifremer.


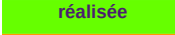
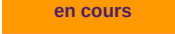









Coût estimé de la mise en œuvre (estimation 2014- chiffres en cours de précision) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « oiseaux » est de **930 k€/an, soit 1,5 % du coût total annuel estimé pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM. 300 k€/an correspondent à de la surveillance existante et 630 k€/an correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principales orientations pour le 1er cycle de mise en œuvre (2015-2021) :

- Harmonisation des pratiques et des protocoles des dispositifs existants
- Coordination nationale des dispositifs existants
- Priorité donnée aux sous-programmes 1, 2 et 3 en termes dévolutions de dispositifs existants

État d'avancement 2016 de la mise en œuvre opérationnelle :

Sous-programme (SP)	Action de mise en œuvre	Avancement 2016	
SP1 : oiseaux inféodés à l'estran	Reprise des dispositifs existants		 réalisée  en cours  non débutée
	Modification de dispositifs existants		
SP2 : oiseaux marins nicheurs	Reprise des dispositifs existants		
	Modification de dispositifs existants		
SP3 : oiseaux en mer	Reprise des dispositifs existants		
	Création de dispositifs nouveaux		
SP4 : échouage des oiseaux	Reprise des dispositifs existants		
	Développements méthodologiques à mener en vue d'une surveillance opérationnelle au 2nd cycle de surveillance		
SP5 : interactions entre les oiseaux et les activités humaines en mer	Développements méthodologiques à mener en vue d'une surveillance opérationnelle au 2nd cycle de surveillance		

Exemple de suivi existant contribuant à la surveillance DCSMM réalisé en 2016

Sous-programme 4: suivi des oiseaux échoués en Manche mer du Nord et évaluation des EcoQO guillemots mazoutés et particules de matières plastiques dans les estomacs de Fulmar. Ces suivis ont eu lieu sur les littoraux Normands, Picards et Nordistes (enquête oiseaux échoués + évaluation des EcoQO en Normandie et Picardie en 2016, enquête oiseaux échoués dans le Nord-Pas-de-Calais en 2016). Ces suivis ont vocation à être étendus à l'ensemble du littoral métropolitain au 2nd cycle de surveillance DCSMM.

Nouvelle action mise en œuvre en 2016

Sous-programme 3 : Mise en œuvre des observations depuis les campagnes halieutiques DCF menées par l'Ifremer. La mise en place d'observateurs de la mégafaune marine à bord des campagnes halieutiques est un bon complément aux campagnes aériennes dans la mesure où ce dispositif donne une idée de la variabilité et de la dynamique inter-annuelle des observations d'oiseaux. Cette action a été financée par le MEEM en 2016. L'UMS Pelagis est chargée de la coordination, des observateurs, de la gestion des données « espèces » et des analyses. L'Ifremer est fournisseur de plateforme. Les campagnes qui se sont déroulées en 2016 sont les campagnes IBTS (Janvier 2016, Manche orientale et mer du Nord), PELGAS (Avril 2016, golfe de Gascogne), PELMED (juillet 2016, golfe du Lion) et EVHOE (à venir en Septembre / octobre 2016, golfe de Gascogne jusqu'à la mer celtique).

Perspectives 2017 pour la mise en œuvre opérationnelle :

Action phare qui sera réalisée en 2017

Travaux préparatoires visant à définir la stratégie d'échantillonnage pour les suivis sur les oiseaux marins nicheurs. Une des recommandations du programme de surveillance consiste à définir quelles sont les colonies d'oiseaux marins nicheurs à suivre et sur quel pas de temps, à la fois pour les effectifs nicheurs et si possible pour la production en jeunes. L'objectif est donc, à partir des données des derniers recensements décennaux pour les 25 départements littoraux, et des autres données intermédiaires, qui pourront être mises à dispositions par les structures impliquées dans les recensements, d'identifier les colonies, ou ensembles de colonies, qui permettent d'évaluer au mieux les tendances générales observées. Une approche similaire sera menée sur le suivi de la production en jeunes pour les espèces pour lesquelles il existe suffisamment de données. Le projet sera porté par le GISOM (coordination de l'étude, contact avec les organismes producteurs de données, échanges avec le CEFE) avec le CNRS/CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive) qui assurera l'analyse statistique des données, recherches bibliographiques associées et rédaction du rapport final de l'étude.

Contacts : Aurélie Blanck, Agence des aires marines protégées, coordonnateur du programme thématique « oiseaux », Gaëlle Simian, Muséum National d'Histoire Naturelle, CRESCO Dinard, pilote scientifique du programme « oiseaux »

Sigles :

SAMM (Survol Aérien de la Mégafaune Marine),
PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et Mammifères Marins)



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Actualite,41802.html>